



MAIRIE DE VALAVOIRE  
04250  
09.64.26.62.50  
mairie-de-valavoire@wanadoo.fr

## PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du Lundi 31 Août 2020

**Présents :** Magali COLOMBERO, Christopher DENBY, Robert LIEUTIER, Hervé MIRAN, Christiane RICHIER-PEIRETTI et Monique SEVIKIAN.

Sophie SACCHETTI assiste à la réunion.

Absente excusée : Véronique PICHON

Secrétaire de séance : Robert LIEUTIER

Début : 09h35

Monsieur le Maire propose d'ajouter 1 délibération non prévue à l'ordre du jour : Choix de l'entreprise pour les travaux du radier. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

- **APPROBATION PV DU 29 juin 2020**

Monsieur le Maire demande s'il y a des commentaires sur le PV du 29 juin 2020. Le conseil municipal n'a pas de commentaires, approuve à l'unanimité et signe le PV.

- **DELIBERATIONS**

- Demande de DETR 2021 en urgence**

**Vote = 6 voix « pour » (unanimité)**

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux du radier : autorisation DDT et Biodiversité, financements...

Suite au courrier de Monsieur le Préfet des Alpes de Haute-Provence du 6 juillet 2020 qui précise que seule la réfection du radier est éligible à la DETR, Monsieur le Maire propose d'effectuer une demande de DETR en urgence au titre de l'année 2021 pour le radier et d'étudier la possibilité d'autres financements (FRAT, CCSB...) pour le projet global suivant :

***Réfection de la piste d'Authon (radier du Graveyron et tronçon de piste).***

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant pour un montant des travaux HT de **29 360 € dont 17 960 € non pris en charge par la DETR.**

**FINANCEMENT :**

D.E.T.R. 2021 :	5 700 € (50 %)
AUTOFINANCEMENT :	5 700 € (50 %)
TOTAL H.T. :	11 400 € (100 %)

## FRAT 2020

**Vote = 6 voix « pour » (unanimité)**

Suite à la décision de la Préfecture des Alpes de Haute-Provence de considérer les travaux prévus non éligibles au titre de la DETR 2021, Monsieur le Maire propose d'effectuer une demande de FRAT et de reconduire une demande de DETR ultérieurement pour le projet suivant :

### ***Réhabilitation de la voie communale reliant Valavoire à Authon.***

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant pour un montant des travaux HT de 11 400 €.

#### **FINANCEMENT :**

FRAT 2020 :	7 980 € (70 %)
AUTOFINANCEMENT	3 420 € (30 %)
TOTAL H.T.	11 400 € (100 %)

### **Choix de l'entreprise pour les travaux de radier**

**Vote = 5 voix « pour »**  
**1 abstention**

Au vu des 4 devis présentés, et à comparaison entre le prix, la disponibilité et les compétences, Monsieur le Maire propose de choisir l'entreprise GUERY TP.

### **Demande de subvention Amendes de police 2020**

**Vote = 6 voix « pour » (unanimité)**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il s'agit d'une part des amendes de police reversée aux communes sous forme de subvention pour des travaux de « sécurité routière ». Il propose d'effectuer une demande de subvention au titre des amendes de police pour 2 projets intéressants la commune :

#### ***- La sécurisation d'une partie de la rue Pied de ville (Muret et grillage)***

**Devis de Marius BLANC : 1 890.00 € HT (2 268.00 € TTC)**

Plan de financement :

Amendes de police (maximum 50%) : 945.00 €

Auto-financement : 945.00 €

#### ***- La mise en sécurité du chemin du Claux (« nids de poules »)***

**Devis d'EIFFAGE : 3 439.50 € HT (4 127.40 € TTC)**

Plan de financement :

Amendes de police (maximum 50%) : 1 719.75 €

Auto-financement : 1 719.75 €

### **Election du délégué au Syndicat mixte ouvert AGEDI**

**Vote = 6 voix « pour » (unanimité)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réélire le délégué au Syndicat mixte ouvert AGEDI, la délibération initiale (25 mai 2020) ayant été prise avant l'arrêté préfectoral modifiant les statuts du syndicat (2 juillet 2020). Il repropose donc :

Titulaire : Hervé MIRAN.

- **Questions diverses**

- CCSB : réception du PV par mail à vérifier auprès des conseillers.
- CCSB/Agence de l'eau : Faire courrier pour dénoncer le manque d'informations du livret « *L'Eau & l'Assainissement, des compétences dont vous êtes les héros – Commune de Valavoire* ».
- Commission électorale de contrôle : conseillère proposée Monique SEVIKIAN. Proposer une liste à la Préfecture d'administrés pour les délégués à l'administration et au tribunal.
- Assurance complémentaire du Maire et de l'Adjoint étendue aux conseiller +27 €. Coût total annuel : 137 €. L'ensemble des conseillers valident la proposition, seul Christopher DENBY s'abstient.
- Demande de Mme RICHIER PEIRETTI d'une mise à disposition de quelques exemplaires papier du bulletin d'informations municipales.

Le prochain conseil municipal sera fixé ultérieurement.

Séance levée à 12h09.